

Service de Presse Paris, le 17 avril 2014

# Discours de Mme Najat VALLAUD – BELKACEM Ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports Conseil d'administration du CNOSF

Jeudi 17 avril 2014

Monsieur le Président du Comité National Olympique et Sportif Français, cher Denis Masseglia,

Mesdames et messieurs les présidents de fédération,

Mesdames et messieurs les représentants du mouvement sportif,

Nous avons échangé il y a quelques jours avec votre Président, qui m'a fort aimablement proposé de venir vous présenter les nouvelles orientations que nous prenons dans le domaine sportif. C'est un honneur et, je l'ai vite compris, une nécessité. C'est je l'espère aussi, **l'occasion d'un nouveau départ.** 

Vous vous souvenez sans doute du discours de Créteil, au cours duquel le Président de la République, alors candidat, avait dessiné les grands axes de notre politique sportive : « Nous sommes là pour permettre la réussite, la réussite de tous. Nous ne voulons pas diviser, nous voulons rassembler. Nous ne voulons pas introduire de la discorde mais de l'union. Pour gagner, nous n'avons pas besoin de stigmatiser les autres, de les dénoncer, nous avons besoin simplement de convaincre. »

J'ai rencontré nombre d'entre vous ces derniers jours. J'ai consulté, entendu, échangé et j'ai mesuré combien il est absolument nécessaire de partager, partager nos ambitions, partager nos espoirs, mais aussi nos craintes lorsque parfois la difficulté est face à nous. De renouer avec une autre forme de dialogue, de retrouver l'esprit de rassemblement qui caractérise, je le sais, le mouvement sportif et vos fédérations. Je suis donc venue pour vous proposer un nouveau départ. Ce nouveau départ c'est celui d'une course qui se court comme un demifond : à une certaine allure, mais en restant toujours groupés et solidaires. Une course que nous allons faire ensemble car à l'issue de cette course, il ne peut y avoir qu'un vainqueur et ce vainqueur ce doit être les valeurs que portent le sport. Le sport français, que nous aimons tous avec passion dans toutes ses composantes : le haut niveau comme le sport pour tous, le sport des jeunes et des seniors , celui des pratiquants anonymes et des passionnés, celui



des femmes, des hommes et aussi de la mixité, celui de nos villes, de nos quartiers et de tous nos territoires...

Pour cette première rencontre, je me permets une confidence. Depuis l'enfance, en matière de sports, ma religion est faîte : je suis très croyante et j'essaie autant que possible d'être pratiquante. Mais je le suis comme l'est malheureusement encore une majorité de français. Quand le temps m'est donné, sans l'organisation, sans l'encadrement, qui sont les seuls, finalement capables de nous emmener au bout de l'expérience sportive. J'ai une très grande humilité à l'égard de celles et ceux qui consacrent leur temps à améliorer celui des autres, qui ont voué leur vie au sport, parfois comme un sacerdoce, soit dans un cadre professionnel, soit dans un cadre éducatif, soit dans un cadre associatif. Et je sais ce que sont ces vies dans lesquelles la passion, les responsabilités et souvent la vie de famille, se mêlent au quotidien. Lorsqu'on vit sport, c'est parfois, souvent, une culture dévorante. Mais c'est aussi une immense source de satisfaction.

Je veux être la ministre de toutes ces personnes qui dédient leur vie aux sports. Je serai la ministre de tous les sports, de toutes les pratiques et de tous les sportifs, dans la pleine diversité qui fait la force du sport français. Si je devais résumer ma pensée, je souhaite que le plus grand nombre de nos concitoyens puisse pratiquer une activité physique et sportive, sous quelle que forme qu'elle soit et tout au long de sa vie.

Le sport incarne pour moi (et j'imagine pour vous) pleinement les valeurs de la République. En trois phrases, je voudrais vous résumer ma pensée.

- Liberté, parce que le sport est vecteur d'émancipation du corps et de l'esprit ;
- Egalité, parce que les pratiquants, les licenciés, les compétiteurs sont soumis aux mêmes règles et que leur travail et l'engagement – et pas leur condition de naissance – détermine normalement le résultat;
- Fraternité, par ce sentiment d'appartenance à un même groupe humain, à une identité et par la solidarité qui unit les sportifs dans l'apprentissage, l'entrainement, la compétition, et la vie du club ou d'une fédération., (oui l'idée d'un collectif humain)

Je rajouterais un dernier principe à cette devise : la laïcité. De la même façon que l'olympisme pose en principe la neutralité politique, je suis très attachée à ce que le sport reste un espace de neutralité où ne transpirent que l'effort et la joie de partager un dessein collectif.

C'est forte de ces valeurs que je voudrais vous proposer de travailler ensemble à <u>la</u> <u>construction feuille de route pour le sport français.</u>



Dans cet exercice, j'aurai 4 priorités :

## La première est de donner toute sa place au sport comme outil éducatif mais aussi à l'éducation comme un espace de développement de la pratique sportive

Le sport, par ses valeurs et ses messages, est un outil hautement éducatif et ce n'est pas un hasard si – comme c'est le cas pour moi - le ministre des sports est également ministre de la jeunesse. Chaque jeune, où qu'il soit sur le territoire, quelle que soit sa situation sociale, doit pouvoir pratiquer une ou plusieurs activités physiques. Oui, il existe un droit au sport. Oui, le sport est un droit fondamental. Et quoi de mieux pour cela que l'école ?

Le sport a toute sa place dans le temps scolaire et périscolaire. Les associations sportives scolaires en sont la clef de voute. La fédération du sport scolaire est d'ailleurs, je crois savoir, la troisième fédération par le nombre d'adhérents membre du CNOSF. La réforme des rythmes scolaires, intervenue récemment est une opportunité, un levier formidable pour aller plus loin et encourager la pratique d'une activité physique sur le temps périscolaire. La participation des associations sportives, des clubs, de vos fédérations au projet éducatif territorial est une des clés de la réussite de cette ambition et un moyen efficace pour renforcer le tissu associatif sportif. Cette nouvelle organisation du temps des apprentissages est aussi l'occasion de renouveler le partenariat entre le monde scolaire et associatif sportif. Oui, c'est en renforçant les ponts entre l'école et les clubs et disons-le en associant le système scolaire aux associations sportives, que l'on parviendra à augmenter durablement la pratique d'une activité physique et sportive. Les bonnes habitudes prises dès le plus jeune âge, entretenues au collège, au lycée ou à l'université aideront les enfants à se sentir mieux, à être plus en forme. Je ferai des propositions à Benoît Hamon pour que nous puissions avancer sur ces questions.

De même je souhaite que l'on réfléchisse aux moyens de valoriser la pratique d'une activité physique à l'Université et que l'on veille à promouvoir la réussite du concept de « double projet » qui facilite l'engagement de haut-niveau en et la poursuite des études.

#### Ma seconde priorité est de faire du sport un outil de promotion de la santé publique

Il est désormais reconnu que le sport a des effets bénéfiques indéniables sur la santé, que ce soit pour maintenir un niveau de forme, pour prévenir et même guérir des maladies. A titre d'exemple, les études ont montré que le risque de récidive du cancer du sein était diminué de 20 à 50% en fonction de l'intensité de la pratique sportive. De la même façon, chez les hommes qui font plus de 3h d'exercice intense par semaine, le risque de décès dû au cancer de la prostate est réduit de 61 % par rapport aux hommes qui font moins d'1h d'exercice intense par semaine.

Ne réinventons pas tout. De nombreuses initiatives ont été menées jusqu'à présent que je connais. Bien souvent l'enjeu est de les soutenir pour permettre une généralisation. Je sais notamment que vous portez depuis 2010 **l'opération Sentez vous sports.** C'est une



initiative que je trouve excellente et je suis tout à fait prête pour ma part à mobiliser l'ensemble du gouvernement pour sa réussite.

Je m'attacherai ainsi, avec la ministre en charge de la santé, à poursuivre et à accentuer les mesures prévues dans les « plans régionaux sport santé bien être ».

Je suis également favorable à ce que la loi puisse reconnaître le sport comme une thérapie non médicamenteuse, pour que l'on puisse prescrire du sport sur ordonnance, et que le sport puisse être intégré dans les traitements médicaux, notamment à l'hôpital. La réflexion doit être poursuivie sur ces questions.

Au-delà des bénéfices individuels que chacun peut retirer de la pratique sportive, les bénéfices collectifs sont nombreux. Et à l'heure où les ressources publiques sont contraintes, le sport-santé est un moyen de dégager des économies importantes pour l'assurance maladie. Pour le mouvement sportif, le sport-santé est une opportunité pour développer les clubs et proposer de nouvelles activités. Cela doit bien entendu se faire dans des conditions de sécurité optimale, ce qui suppose d'avoir des éducateurs sportifs formés spécifiquement à la prise en charge de personnes malades.

Le sport est bon pour la santé. Toutefois il peut donner lieu à des excès et à des abus, qui détruisent les corps. Le rôle de l'Etat est de savoir protéger les sportifs, surtout de haut-niveau, contre les excès et promouvoir l'éthique d'un sport durable et responsable. Dans ce cadre, la formation des cadres techniques et la responsabilisation des centres d'entraînement sont primordiaux.

Les excès sportifs peuvent aussi conduire au dopage et aux pratiques dopantes. Sur ce point, je ferai preuve de la plus grande fermeté et je vous demande d'en faire de même. Il ne suffit pas de condamner les sportifs qui sont coupables mais aussi parfois victimes du dopage. Il importe de mieux responsabiliser les entourages – y compris en prononçant des sanctions contre eux – et renforcer la lutte contre les trafics et d'améliorer la recherche sur les nouvelles formes de dopage. Je ne doute pas que vous êtes pleinement mobilisés sur cette question. Ne baissons pas la garde.

Je proposerai à la fin du mois de mai au Parlement un projet de loi d'habilitation qui nous permettra de transposer par voie d'ordonnance les nouvelles dispositions du code mondial antidopage. L'objectif de ces dispositions ne fait aucun doute : lutter plus efficacement contre le dopage tout en respectant les droits des sportifs. Ces dispositions entreront en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Mais leur application peut susciter des difficultés que nous devons évaluer ensemble. Je ne serai pas de ces ministres qui pensent que tout a changé parce que la loi a changé. Un effort devra être fait, sur l'ensemble du territoire, pour sensibiliser et prévenir les plus jeunes sur les risques et les conséquences du dopage, grâce notamment à des actions en milieu scolaire et dans les clubs.



## Ma troisième priorité, vous ne serez pas surpris, c'est la résorption des inégalités d'accès à la pratique sportive

Le ministère que j'ai l'honneur de diriger a été conçu pour être le ministère de la République conquérante et le sport y trouve naturellement toute sa place, car le sport c'est aussi l'esprit de conquête. La République doit trouver des moyens de redonner confiance dans l'action publique, en se tournant vers des quartiers ou des territoires ruraux où elle connaît des difficultés croissantes. Vous ne serez pas surpris que je sois particulièrement attentive au renforcement des équipements sportifs dans les quartiers défavorisés mais d'abord attachée à renforcer une offre sportive de qualité dont le club serait le socle. Mais il ne s'agit pas que d'une question d'équipement. Des liens forts doivent être créés pour renforcer le tissu associatif, en pensant dès le départ le sport comme un élément central de cette société civile. Voici des initiatives que nous devrions pouvoir démultiplier. Nombre d'associations agissent dans le secteur et offrent au sport une faculté de régulation éducative et citoyenne remarquable.

Le CNDS a vocation à être l'outil privilégié pour réduire les inégalités territoriales d'accès aux pratiques sportives, c'est même son essence.. C'est vrai qu'il a été conçu en partie avec cet objectif. Mais ne pensons pas aux outils avant de penser aux objectifs. Demandonsnous ce que nous voulons et construisons ensuite les politiques pour y parvenir. Nous devons ensemble construire un outil fédérateur et efficace au service d'objectifs communs.

Aujourd'hui il y a deux fois moins de licenciés dans les zones urbaines sensibles. <u>Mon objectif, celui que je vous propose, c'est que nous soyons ensemble capables de renverser cette proportion qui fait honte à l'idéal républicain.</u>

C'est pour cela que je vous propose d'ouvrir une concertation en vue de l'élaboration d'une **initiative sur le Sport dans la Ville**, qui doit être dans mon esprit l'un des piliers du plan de renouvèlement urbain que je présenterai à la fin de l'année.

La lutte contre les inégalités c'est aussi un effort important pour faire monter à bord les femmes dans certains sports qui sont encore des zones de non droit pour elles. Vous le savez, le projet de loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes, en cours de discussion au Parlement, comprend des mesures destinées à faire évoluer votre gouvernance. J'ai eu la chance d'avoir des discussions avec plusieurs d'entre vous dans mes fonctions précédentes et vous savez que j'aborde ces sujets avec pragmatisme. Les questions de gouvernance sont une chose, mais là encore revenons à nos objectifs. Notre objectif n'est pas d'avoir une femme de plus dans un bureau fédéral, c'est d'avoir des millions de femmes de plus sur des terrains. Mon objectif est de faire en sorte, qu'ensemble, aucune discipline ne soit un lien exclusif de production du féminin ou du masculin, mais simplement un espace de pratique mixte, ouvert sur le monde....

La lutte contre les inégalités concerne aussi les personnes en situation de handicap. Seul 1% d'entre elles pratiquent un sport. La pratique du sport par les personnes en situation de



handicap n'est pas l'affaire uniquement de la Fédération Française Handisport ou de la Fédération Française de Sport Adapté. C'est l'affaire de tous. Le ministère des sports se doit d'être en première ligne et je donnerai toutes les instructions nécessaires sur ce grand sujet L'accroissement de la pratique d'une activité physique par les personnes en situation de handicap incombe aussi, vous le savez bien, à l'implication des fédérations sportives. Et C'est en renforçant les liens avec le mouvement sportif paralympique, en mobilisant toutes les énergies, que l'on progressera.

## Ma quatrième priorité est de faire du sport un outil de rayonnement international et de développement économique

Le sport est un outil diplomatique, de rayonnement et de cohésion nationale. J'affirme clairement mon ambition : La France a vocation à accueillir de grands événements sportifs mondiaux. Pour cela, les fédérations candidates doivent pouvoir être accompagnées. La Délégation interministérielle aux Grands Evénements Sportifs doit être confortée pour être un véritable prestataire au service des fédérations, développer des outils partagés et pérennes.

Dans les mois et les années qui viennent, la France accueillera de nombreuses compétitions internationales: Coupe du monde féminine de rugby et Jeux équestres mondiaux cet été, championnats du monde d'aviron en 2015, championnat d'Europe de football en 2016, championnats du monde de handball, de hockey sur glace et de canoë kayak en 2017, Ryder Cup en 2018. Ces différents événements prouveront, à nouveau, la capacité du pays à organiser de grandes et belles compétitions. Mais au-delà, je souhaite que ces compétitions soient mises à profit pour en faire de grandes fêtes populaires, faire découvrir des sports qui ne bénéficient pas toujours d'une grande couverture médiatique et mobiliser tout un pays derrière ses sportifs. Je suivrai personnellement l'organisation de ces évènements et notamment la préparation de l'euro 2016. Cet euro a le pouvoir de faire changer l'état d'esprit de notre pays. De lui redonner l'esprit de conquête qui lui manque trop souvent. Faisons en sorte que tout le football français, et au-delà tout le sport français, en bénéficie. Cette manifestation qui mobilise des engagements publics importants doit nous permettre de fédérer les français autour d'un esprit de conquête, de fête et d'utilité sociale pour nos territoires. Je sais que c'est aussi le vœu de la Fédération Française de Football.

L'accueil des Jeux Olympiques constitue le graal en matière de grand événement. Je sais que vous réfléchissez ici et avec le Comité Français du Sport International à une candidature. Le temps n'est pas venu de prendre des décisions. Poursuivez cette réflexion dans la sérénité, évaluons ensemble toutes les options. S'il faut s'engager nous saurons le faire, mais nous ne le ferons que si nous sommes absolument sûr d'avoir toutes le maximum de cartes dans nos mains pour gagner et absolument certain d'avoir un projet qui serve la grande et noble idée de l'olympisme. Un destin olympique ne s'inscrit que s'il part d'une ambition sportive, résolument portée par le mouvement sportif, rassemblé, solidaire et fort ...



La diplomatie sportive ne doit pas se limiter à accueillir des grands événements. Le sport français doit savoir s'exporter, soit pour que ses entreprises participent à des événements internationaux à l'étranger, soit pour que des Français puissent diriger des instances internationales.

Le rayonnement du sport français passe bien évidemment par ses athlètes de haut-niveau. Je sais à quel point la pratique du sport de haut-niveau est exigeante et oblige les athlètes à des sacrifices considérables. Parce que la carrière d'un sportif de haut-niveau est courte, parce que l'argent gagné au cours de cette carrière – à quelques exceptions près – ne suffit pas pour toute une vie, parce qu'une carrière sportive est faite d'aléas, il est important d'avoir plusieurs cordes à son arc et c'est pour cela que je suis autant attachée au double projet. C'est au cours de leur carrière sportive que les athlètes doivent anticiper leur reconversion et préparer leur formation. Nous devons tout faire pour que l'après carrière ne soit pas un obstacle mais un tremplin pour une nouvelle vie... trop d'inégalités frappent nos champions parce qu'ils ne pratiquent pas une discipline médiatique ou à petit enjeu économique, nous devons réduire ces inégalités terribles alors que la contribution de chacun au rayonnement de la France est identique, grâce à un appui de qualité. Etat, collectivités et fédérations doivent se mobiliser pour en faire une priorité absolue. Je le veux pour ma part.

Les structures sportives de haut-niveau ne sont pas qu'un lieu d'apprentissage technique d'une discipline. Elles ont une responsabilité sociale et citoyenne. Elles doivent prendre en charge un individu dans sa globalité. Avant de former des sportifs de haut-niveau, elles doivent former des hommes et femmes, des citoyens qui sont l'avenir du pays et pour une partie d'entre elles et d'entre eux constitueront des exemples pour toute une génération. Le rôle éducatif des structures de haut-niveau et des cadres techniques, est donc fondamental et j'y veillerai. La réussite de ce double projet suppose que soit facilitée la pratique du sport de haut-niveau et la poursuite des études, en améliorant notamment les dispositifs d'aménagement horaires mais surtout la mise en place d'une structure de suivi socio-économique après la carrière pendant une durée à déterminer, de 3 années par exemple après l'arrêt de la compétition.

Je crois aussi que nous devons enfin prendre la dimension de ce que le sport est un facteur de croissance, de création d'emplois mais aussi de performance à l'exports pour notre pays. Il y a trop de gâchis, trop de gisements inexploités en la matière. La professionnalisation de l'activité des clubs sportifs, celle de la filière du loisir sportif, le développement des activités de sport nature offrent des perspectives prometteuses. N'ayons pas peur de positionner l'industrie du sport dans nos stratégies économiques. Car elle est l'un de nos atouts essentiels et il représente 4 milliards d'euros. J'ai proposé à Arnaud Montebourg la création d'une filière de l'industrie du sport, qui permettra de développer une approche intégrée des enjeux de l'innovation dans ce domaine, de la recherche, des outils de financement et du soutien à l'exportation.



Voilà qu'elle est ma vision du sport et ma volonté. Un sport pris dans sa globalité. Un sport pratiqué par le plus grand nombre, tout au long de la vie, à tous les niveaux. C'est dans ce sens que je travaillerai.

Ces quatre objectifs sont un point de départ, une proposition, pour construire de nouvelles politiques ensemble. Je voudrais maintenant vous dire comment je compte travailler et vous présenter la méthode que je vous propose.

Dans le contexte actuel, je suis intimement convaincue qu'il ne peut pas y avoir d'un côté le mouvement sportif, - vos fédérations - et de l'autre le ministère des sports. Si l'on veut promouvoir le sport en France, accroître la pratique du sport, réduire les inégalités d'accès à la pratique, développer le nombre de licenciés, faire du sport un outil de cohésion nationale, se servir du sport comme d'un outil diplomatique et de rayonnement international, alors, il n'y a qu'une seule voix possible. C'est celle du respect mutuel, du travail partenarial et de la confiance entre ministère des sports et mouvement sportif. Chacun doit consentir au principe que nous devons ensemble bouger nos lignes, consentir au doute, consentir au nécessaire changement pour nous réformer, pour réformer la France et son modèle sportif. C'est cette méthode, que je vous propose. Je crois qu'il existe un mot pour la caractériser, même s'il n'existe que dans la langue anglaise : le fairplay.

Au cours des différents entretiens que j'ai eus la semaine dernière, j'ai pu mesurer à quel point il y avait une volonté de votre part – de la mienne aussi – de travailler ensemble pour préparer un projet de loi qui fasse consensus et mobilise toutes les énergies dans la même direction. Je souhaite que soit reprise la concertation sur un éventuel projet de loi. Mais je vous le dis très simplement : cela a peu de sens d'aborder les questions de gouvernance, si nous ne mettons pas ces questions au service d'objectifs que nous partageons. Prenons le temps de revenir sur ces objectifs, y compris en se donnant des cibles très précises et chiffrées, avant d'envisager une loi qui de mon point de vue n'a de sens que si elle est mise au service de ces objectifs. Ce type de loi porte un nom : une loi de programmation.

C'est également aussi en partant de nos objectifs que doivent être abordées les questions liées au statut et positionnement des cadres techniques. A ce stade, les propositions de la Cour des comptes sont pour moi une référence. J'ai demandé au Secrétaire d'Etat Thierry Braillard, d'engager la concertation avec les fédérations sur ce sujet que je sais sensible pour vous.

Il y a un sujet qui m'apparaît important et qui concerne la simplification. Nous avons toutes et tous à y gagner. Je veux que les propositions qui seront faites pour fluidifier les relations entre l'Etat et le mouvement sportif, pour simplifier l'action des dirigeants associatifs au quotidien, correspondent aux besoins que les bénévoles ont sur le terrain. Le maillage territorial qui est le vôtre, que ce soit grâce aux Comités Départements ou Régionaux Olympiques et Sportifs ou aux délégations territoriales des différentes fédérations, est un



relais précieux pour faire émerger du terrain les vraies problématiques et les vrais besoins. Je compte sur vous pour me faire remonter les propositions qui vous sembleraient adaptées et qui permettraient de faciliter la vie de vos bénévoles. J'y suis particulièrement attachée.

Et si j'y suis autant attachée, c'est parce que je sais que rien ne peut se faire sans les 2 millions de bénévoles et les 16 millions de licenciés qui font vivre le sport français. Les conditions d'action des bénévoles se sont dégradées depuis plusieurs années, en raison notamment des contraintes juridiques croissantes qui découragent les bonnes volontés. C'est parce que je veux assurer la pérennité et le renouvellement du mouvement associatif que je serai particulièrement vigilante à leurs conditions d'exercice et que je serai aux côtés de ceux qui peuvent se retrouver en difficulté. La sécurité juridique des bénévoles doit être renforcée. Il n'est pas acceptable de se retrouver en risque ou en accusation lorsque l'on donne de son temps au service des autres. C'est pour cela que je souhaite poser la question du statut du bénévole.

Pour élaborer ensemble cette nouvelle feuille de route, je ferai le point périodiquement avec votre Président. Je vous ai fait mes propositions. Je vous laisse le temps d'y travailler sans doute et de m'indiquer vos réactions et vos propositions. Avant la fin du mois nous définirons un calendrier de travail.

J'ai commencé mon propos en indiquant que je vous proposai un nouveau départ tout en ayant bien conscience que j'ai « mangé le chronomètre » avant de vous laisser la parole. Un nouveau départ, c'est un privilège des gouvernements que les sportifs eux n'ont pas toujours, sur les pistes d'athlétisme. Mais je ne revendique pas non plus les performances de Christophe Lemaitre, Renaud Lavillénie, Martin Foucade ou Marie Bochet... Juste de servir au mieux et avec vous les intérêts du sport français qui nous sont si chers.